

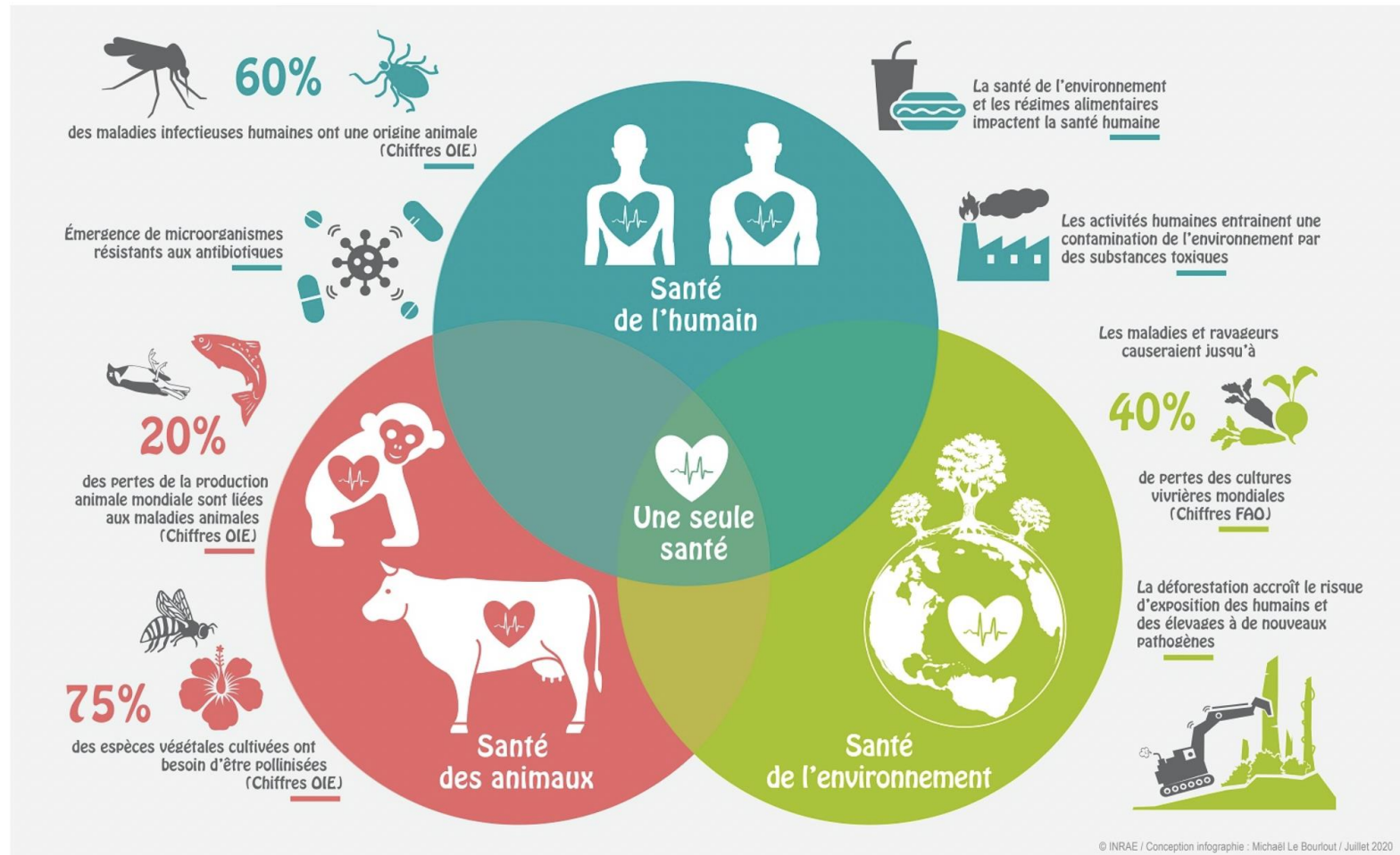
« Cancers professionnels : une invisibilité socialement construite »

Anne Marchand

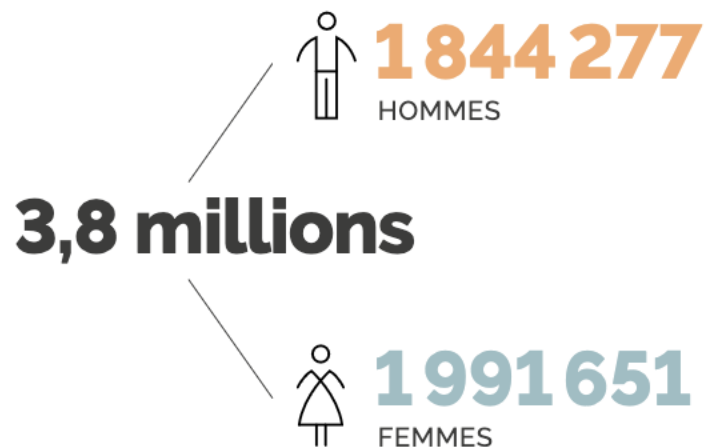
Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle
(Giscop93), Iris, Université Sorbonne Paris Nord

One Health:

« La santé des hommes, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général sont très liées et interdépendantes. » (OMS)

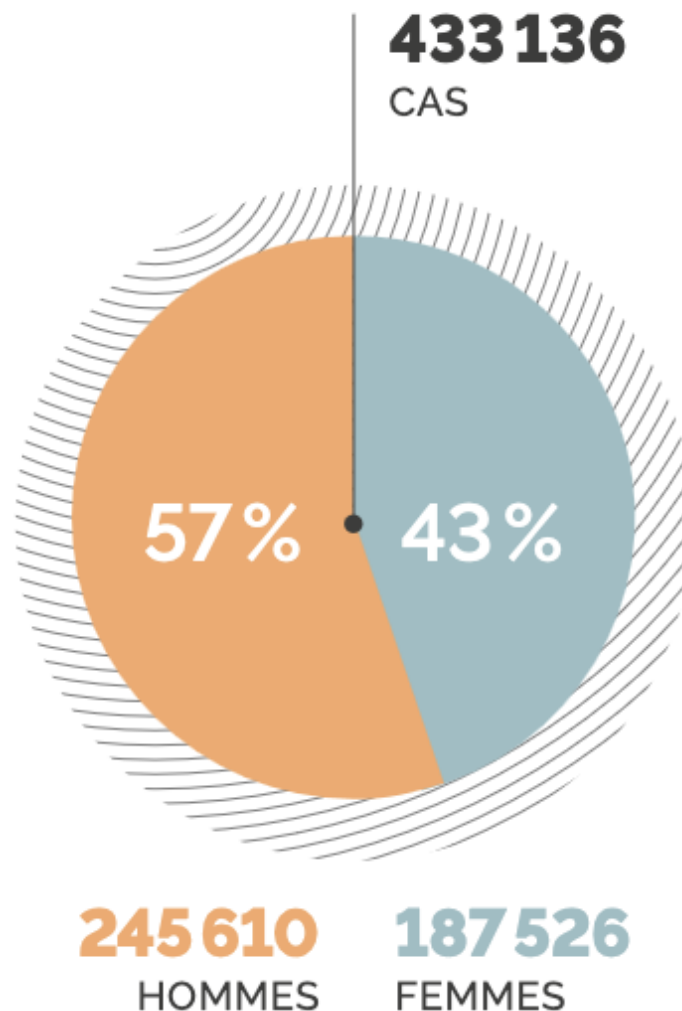


Le cancer :



- Une **incidence en augmentation** constante : elle a doublé entre 1990 et aujourd'hui

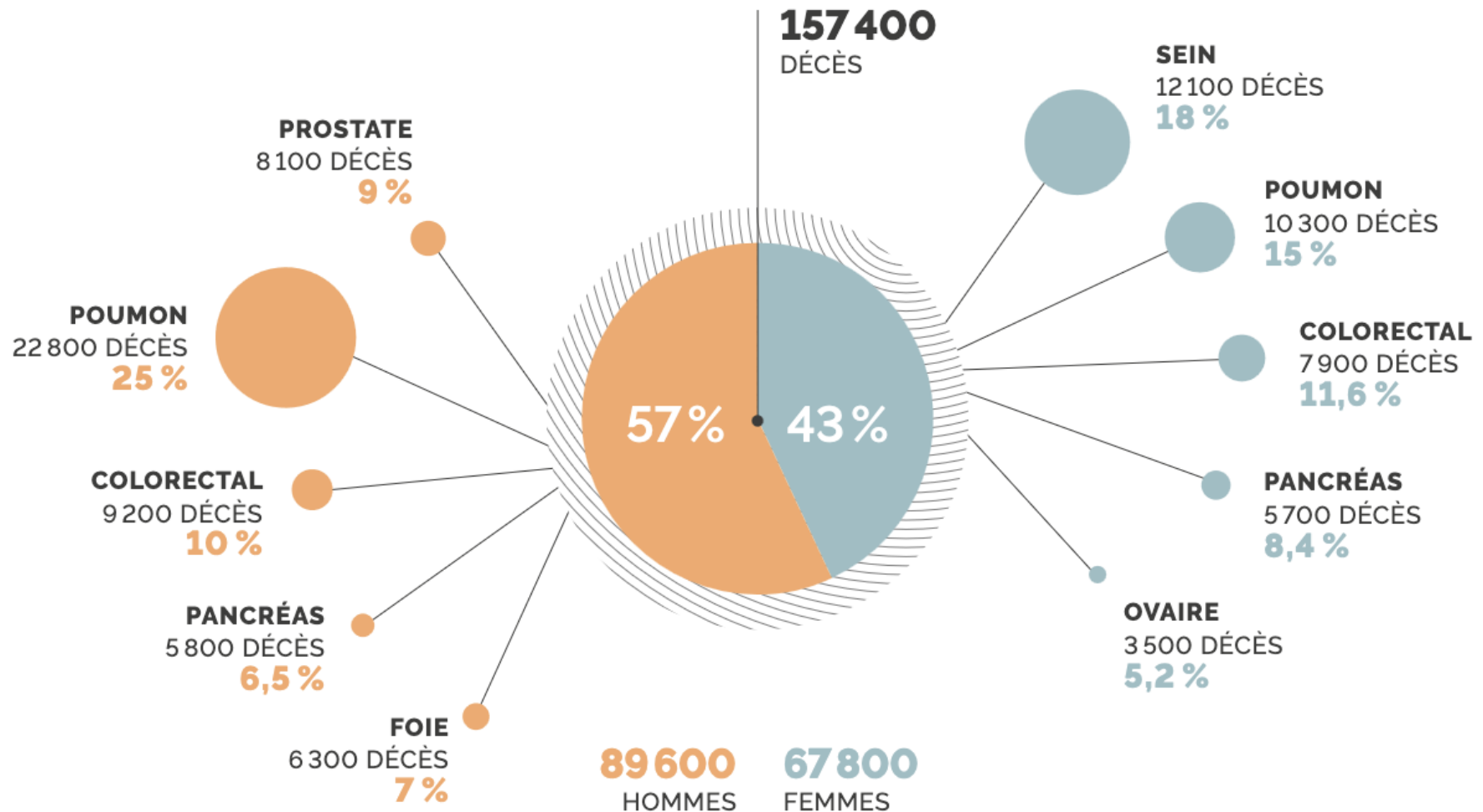
NOUVEAUX CAS DE CANCER EN 2023



Le cancer :

- Une incidence en augmentation constante
- Première cause de mortalité

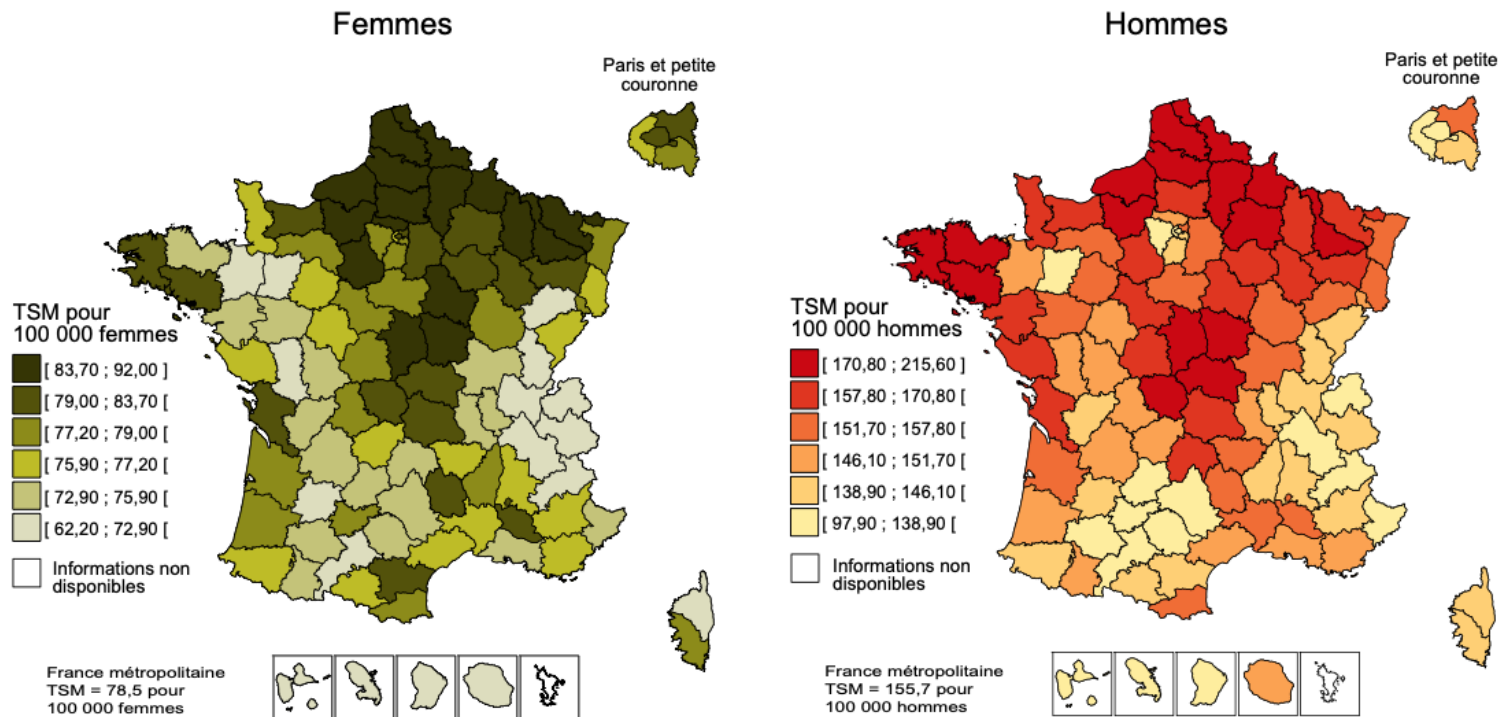
Données 2018



Le cancer :

- Une incidence en augmentation constante
- Première cause de mortalité
- Une maladie très socialement inégalitaire

[Figure 5] Taux standardisés à la population mondiale (TSM) de mortalité par cancer à l'échelle départementale en France métropolitaine et dans les DOM (2005-2009)



STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021-2030

DES PROGRÈS POUR TOUS,
DE L'ESPOIR POUR DEMAIN



<https://www.youtube.com/watch?v=aDghkvC3D30>



**FAITES
LES BONS CHOIX
DÈS MAINTENANT** **VOUS VOUS
REMERCIEREZ
PLUS TARD**

Tabac – Alcool – Alimentation – Activité physique.
En changeant nos comportements, on pourrait éviter près de la moitié des cancers.

**POUR ÉVITER LES CANCERS DE DEMAIN,
C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT AGIR.**

Plus d'informations sur e-cancer.fr 

© 2023 Institut National du Cancer. Tous droits réservés.

« Ne plus fumer, ne plus boire, bouger plus, manger mieux »

“Je vais plutôt
prendre un jus
de fruits”

voici l'une
des petites phrases qui peut
vous aider à réduire
votre risque de cancer.

40% DES CANCERS
POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS

ÉVITER L'ALCOOL, NE PAS FUMER, BOUGER PLUS, MANGER MIEUX
Retrouvez nos conseils experts sur e-cancer.fr



“Non merci,
je ne fume
plus”

voici l'une
des petites phrases qui peut
vous aider à réduire
votre risque de cancer.

40% DES CANCERS
POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS

NE PAS FUMER, ÉVITER L'ALCOOL, BOUGER PLUS, MANGER MIEUX
Retrouvez nos conseils experts sur e-cancer.fr



“Pour moi
ce sera
une salade”

voici l'une des petites phrases
qui peut vous aider à réduire
votre risque de cancer.

40% DES CANCERS
POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS

MANGER MIEUX, NE PAS FUMER, ÉVITER L'ALCOOL, BOUGER PLUS
Retrouvez nos conseils experts sur e-cancer.fr



Laissez-vous tenter

TWIX

2€

LA RENTRÉE.. DU PLAISIR!



 selecta

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARIEZ SUR L'APPLI N°1



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

UNIBET



*Application de paris sportifs en ligne d'un opérateur agréé par l'ANJ la mieux notée en moyenne (4.65) sur l'App Store (4.8) et Google Play Store (4.5) sur la période du 02/01/2021 au 30/06/2021.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09-74-75-13-13 (APPEL NON SURTAXÉ)

ACTUALITE

Nitrites et nitrates dans les charcuteries

Pas d'interdiction malgré un lien confirmé avec le cancer colorectal

Publié le 13 juillet 2022

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) confirme que les nitrites et nitrates ajoutés dans les charcuteries favorisent l'apparition du cancer colorectal. Elle recommande d'en réduire l'usage, mais pas de les interdire. Au consommateur, donc, de modérer sa consommation.

**foodwatch**  **Yuka**

Communiqué de presse. Paris, le 28 mars 2023.

Nitrites dans la charcuterie et cancer : le gouvernement publie enfin son p
le compte n'y est pas pour la santé publique, dénoncent foodwatch, Yuka
Ligue contre le cancer

Avec l'air pur enfin une
DISQUE BLEU FILTRE



*la Cigarette
du mineur*

**Mineurs du Fond
et du Jour...**



**GAULOISES
DISQUE BLEU**

**20 CIGARETTES
CAPORAL
BOUT FILTRE**

DISQUE BLEU

Vous qui fumez volontiers une CIGARETTE
pour vous détendre après le travail,
savez-vous que
votre repos est plus profitable avec le
DISQUE BLEU FILTRE ?

Journal *Mineurs de France*,
1961
Charbonnages de France

*« Vous qui fumez volontiers
une cigarette pour vous détendre
après le travail,
savez-vous que votre repos
est plus profitable
avec Disque Bleu filtre? »*

Coke, weed, Lexomil. Prendre des substances pour tenir au travail

En France aussi, un nombre croissant d'employés, cadres ou ouvriers, consomment ou ont augmenté leur consommation de substances psychoactives (alcool, cannabis et médicaments psychotropes en tête) pour "assurer" au bureau.

De très fortes inégalités sociales face aux expositions cancérogènes au travail

11 % des salarié-e-s (environ 2,7 millions) exposés à au moins un cancérogène

Source: SUMER 2017 (Rosankis et Léonard, 2022)

	Effectifs	En %
Ensemble	2 733 300	11,0
Dont : salariés exposés à 3 produits chimiques et plus	1 977 600	72,4
Catégories socio-professionnelles		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	118 200	2,8
Professions intermédiaires	366 000	7,3
Employés administratifs (public/privé)	33 100	1
Employés de commerce et de service	295 300	5,3
Ouvriers qualifiés	1 552 800	34,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles	367 900	16,7

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés exposés

Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	220 300	90,2
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	88 500	81,1
Ouvriers qualifiés de la maintenance	90 000	60,3
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	160 900	60,1

Sexe

Hommes	2 362 600	18,9
Femmes	370 700	3

Âge		
Moins de 25 ans	214 700	12,2
25 à 29 ans	343 300	13,2
30 à 39 ans	726 700	12,2
40 à 49 ans	695 600	10,4
50 à 59 ans	631 000	10,1
60 ans ou plus	122 000	8,1

Statut		
Apprenti	47 800	13,4
Stagiaire	3 400	13,8
Intérimaire	133 000	19,8
CDD	132 100	7,8
CDI	1 866 400	10,6
Agent à statut	78 600	17,1
Fonctionnaire	472 000	11,8





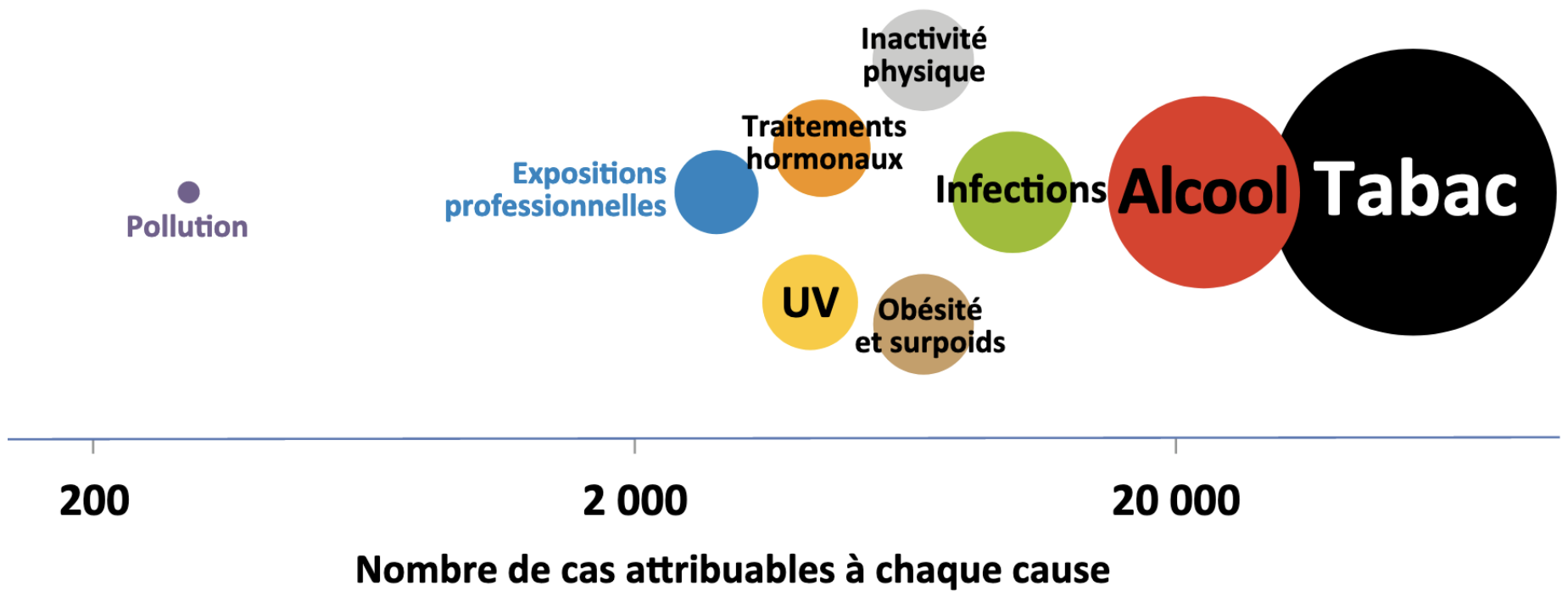
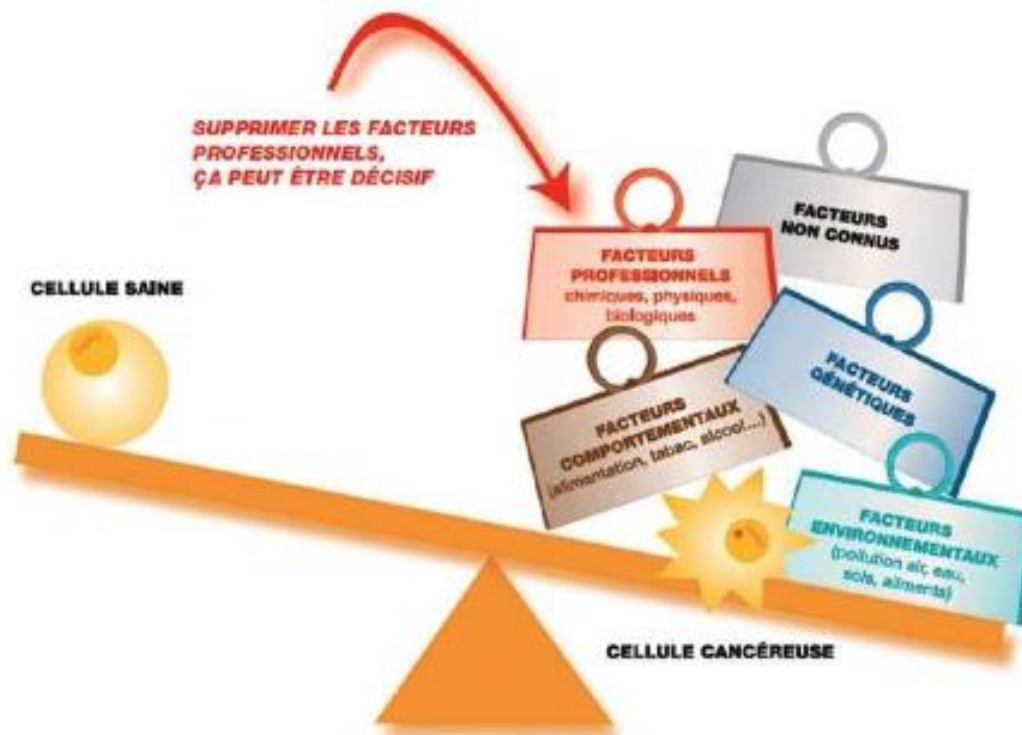


FIGURE 1 : Nombre de cas de cancers attribuables aux différents facteurs de risque de cancer en France en 2000 publié par le CIRC en 2007. Infections (*Helicobacter pylori*, Papillomavirus, Hépatites B et C, Epstein-Barr)



Les estimations épidémiologiques :
de 4 à 8% des nouveaux cas de cancer
-> **de 17 320 à 34 640** nouveaux cas/an

Les données de la réparation :
en 2022,
1 652 cas reconnus en maladie professionnelle,
la grande majorité en lien avec l'amiante

« Est présumée d'origine professionnelle toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau » article L.461-1 du Code de la Sécurité sociale

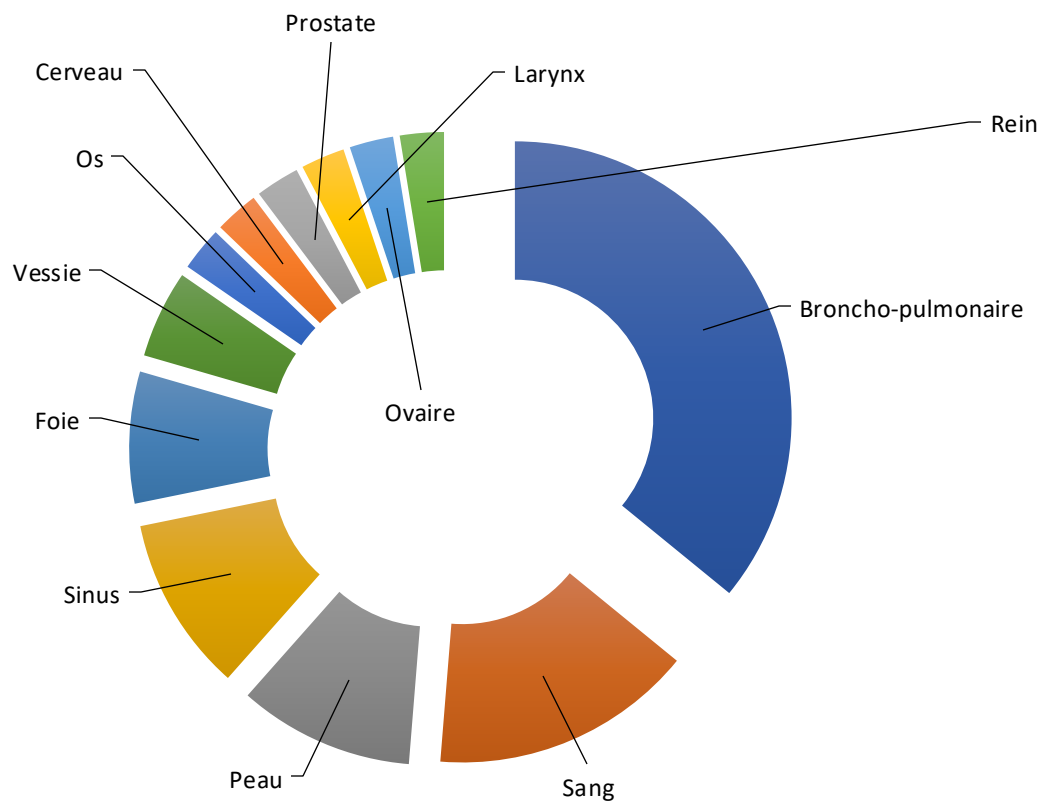
Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante

Date de création : Décret du 22 mai 1996 | Dernière mise à jour : Décret du 14 avril 2000

DÉSIGNATION DE LA MALADIE	DÉLAI DE PRISE EN CHARGE	LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CETTE MALADIE
Cancer broncho-pulmonaire primitif.	40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 10 ans).	<ul style="list-style-type: none">Travaux directement associés à la production des matériaux contenant de l'amiante.Travaux nécessitant l'utilisation d'amiante en vrac.Travaux d'isolation utilisant des matériaux contenant de l'amiante.Travaux de retrait d'amiante.Travaux de pose et de dépose de matériaux isolants à base d'amiante.Travaux de construction et de réparation navale.Travaux d'usinage, de découpe et de ponçage de matériaux contenant de l'amiante.Fabrication de matériels de friction contenant de l'amiante.Travaux d'entretien ou de maintenance effectués sur des équipements contenant des matériaux à base d'amiante.

En 2023, 119 tableaux de maladies professionnelles
dont 25 comprenant une ou plusieurs pathologies cancéreuses

Répartition des localisations cancéreuses dans les tableaux



Amiante

Rayonnements ionisants

Chromates

*Goudrons
et huiles de houilles*

Arsenic

Nickel

Cobalt

Trichloréthylène

Éther

Silice

Pesticides

Travail au fond mines de fer

Cadmium

Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

Date de création : Décret du 2 novembre 1972 | Dernière mise à jour : Décret du 5 mai 2017

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI DE PRISE EN CHARGE	LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CES MALADIES
- A - Épaule		
Tendinopathie aiguë non rompue non calcifiante avec ou sans enthésopathie de la <u>coiffe des rotateurs</u> .	30 jours	Travaux comportant des mouvements ou le maintien de l'épaule sans soutien en abduction (**) avec un angle supérieur ou égal à 60° pendant au moins 3h30 par jour en cumulé.
Tendinopathie chronique non rompue non calcifiante avec ou sans enthésopathie de la coiffe des rotateurs objectivée par <u>IRM (*)</u> .	6 mois sous réserve d'une durée d'exposition de 6 mois	Travaux comportant des mouvements ou le maintien de l'épaule sans soutien en abduction (**) : - avec un angle supérieur ou égal à 60° pendant au moins deux heures par jour en cumulé ou - avec un angle supérieur ou égal à 90° pendant au moins une heure par jour en cumulé.

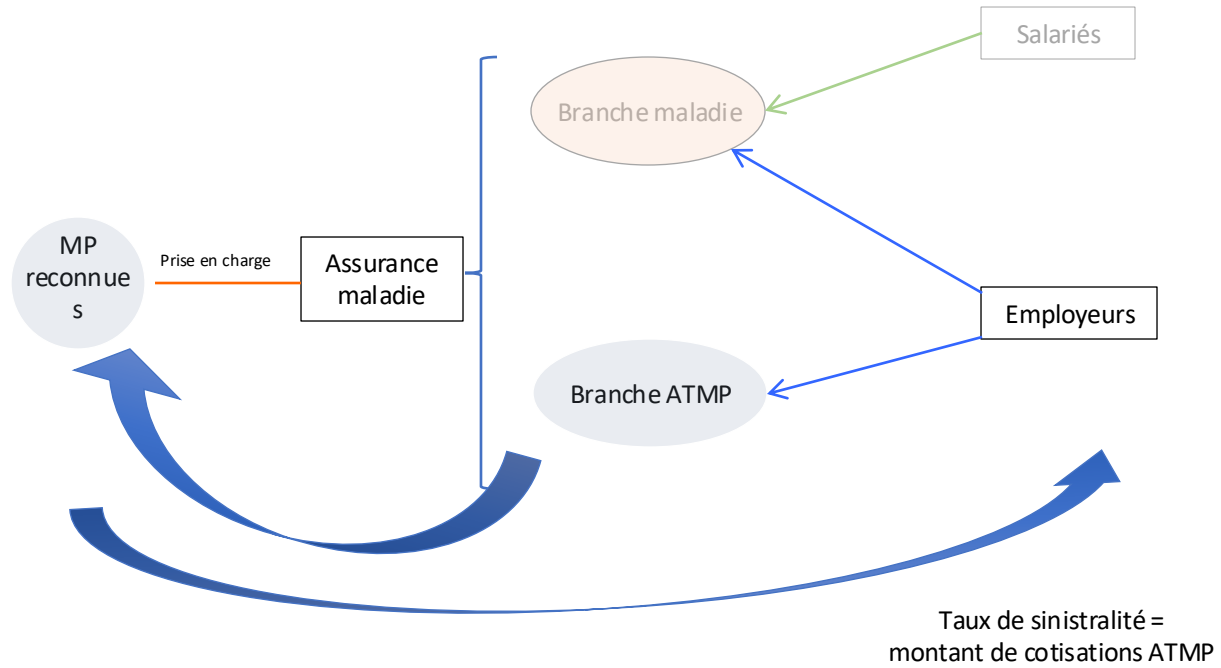
Le système complémentaire

- 1993: création des CRRMP (Comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles)
- Dans deux cas :
 - -> si tous les critères d'un tableau ne sont pas remplis (alinéa 6)
 - -> si le maladie ne figure dans aucun tableau (alinéa 7)
- La présomption d'imputabilité disparaît
- Un collège de 3 médecins
- Une forte marge d'interprétation

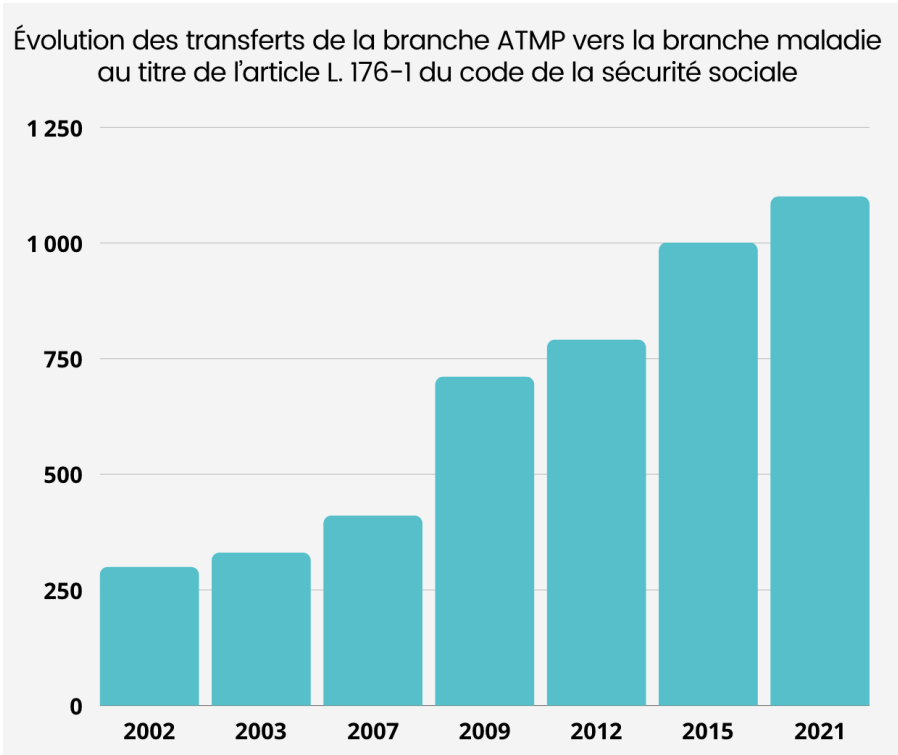
Des enjeux individuels et collectifs

- Une rente de « réparation »
- « On ne connaît que ce qu'on indemnise » :
une large part invisible
- Des données qui déforment la réalité mais orientent
les politiques de prévention
- Des maladies du travail qui pèsent sur la branche
maladie alors qu'elles doivent être financées par les
employeurs

Le financement des MP reconnues



Un phénomène massif de non recours au droit de la réparation...



Entre 2 et 3,6 Mds d'euros de sous-reconnaissance des maladies professionnelles

PAR FRANÇOIS DESRIAUX / 10 SEPTEMBRE 2024

Santé & Travail a pu consulter le rapport de la commission chargée d'évaluer le manque à gagner pour l'Assurance-maladie de la sous-déclaration des maladies professionnelles et des accidents du travail. Les principales recommandations formulées en 2021 par cette commission n'ont pas été suivies.

... qui contribue à rendre invisibles les cancers professionnels

Les obstacles à la reconnaissance

Des facteurs et des acteurs pluriels

En amont de la déclaration: le cancer du travail comme impensé

Les salariés:

- Des campagnes de prévention centrées sur les comportements individuels
- L'ignorance des expositions
- Le sentiment d'avoir été protégé
- Pouvoir donner sens au droit
- L'accès au droit à contretemps de la maladie



En amont de la déclaration: le cancer du travail comme impensé

Le corps médical:

- Peu curieux des conditions de travail
- Peu formé sur le droit de la réparation
- Causalité médicale versus compromis social
- Le CMI comme espace de conflit
- Intensification du travail
- Une prévention aux résultats invisibles



Pouvoir déclarer

Les preuves de la maladie :

*Un conflit de position et de normes entre l'univers médical
et médico-social*

Les preuves du travail :

Savoir et pouvoir archiver

Un écart avec le travail réel

Les preuves des expositions « habituelles »

Une préoccupation ancienne... mais intermittente

- « Pour approfondir la médecine, il faut considérer d'abord les saisons, connaître la qualité des eaux, des vents, étudier les divers états du sol et le genre de vie des habitants » (Hippocrate dans son traité *Airs, eaux, lieux*)

- « Écoutons Hippocrate : Il faut lui demander (au malade) ce qu'il sent, quelle en est la cause, depuis combien de jours mais à ces questions qu'il me soit permis d'ajouter : “**et quel métier fait-il ?**” » (Bernardino Ramazzini dans son *Traité sur les maladies des artisans* (1700))

1^{ère} édition, en Italie, 1700.

DE
MORBIS
ARTIFICUM
DIATRIBA

Mutinæ olim edita; nunc accedit Supplementum
ejusdem argumenti, ac Dissertatio de Sacrarum
Virginum Valetudine tuenda.

AUCTORE
BERNARDINO RAMAZZINI

In Patavino Gymnasio Practicæ Medicinæ
Professore Primario.



VENETIIS,
MDCCLXIII.

Apud JOSEPHUM CORONA,
In Via Mercatoria, sub Signo Præmii.
SUPERIORUM PERMISSU.

ESSAI

SUR

LES MALADIES DES ARTISANS,

PAR RAMAZZINI,

Professeur de médecine pratique à l'Université de Padoue;

TRADUIT DU LATIN,

AVEC DES NOTES ET DES ADDITIONS,

PAR M. DE FOURCROY.

Omnibus ferumnis affecti denique vivunt.

Lucret., lib. 3, vers. 50.

NOUVELLE ÉDITION, FAITE SUR CELLE DE 1778.



BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES OUVRIÈRES. — I.

LEON et MAURICE BONNEFF

LES MÉTIERS QUI TUENT

Enquête auprès des Syndicats Ouvriers
sur les Maladies professionnelles

Préface de Abel CRAISSAC

*Trésorier de la Fédération nationale des Peintres
Membre de la Commission d'Hygiène Industrielle
au Ministère du Commerce*

PARIS
BIBLIOGRAPHIE SOCIALE

19, Rue Servandoni (VI^e)

1900

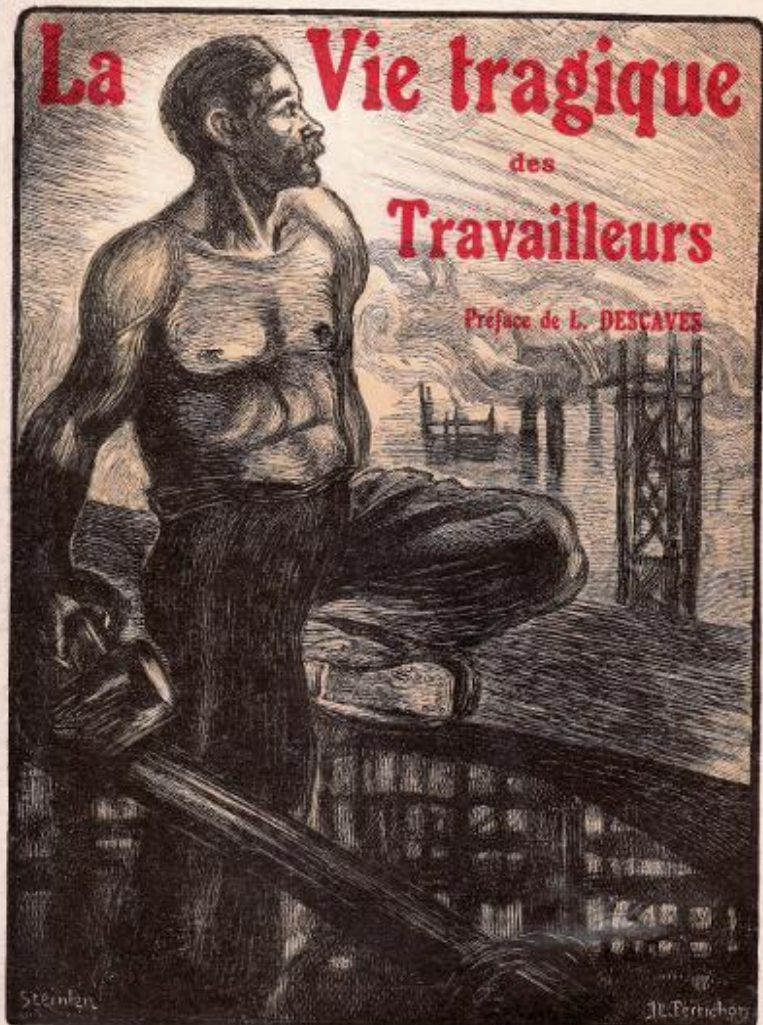


TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE, par Abel Craissac.....	5
MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL	7
LES POISONS DE L'INDUSTRIE.....	11
<i>Empoisonnement par le plomb et ses composés</i>	11
Peintres en bâtiment.....	12
Dentellières-imagières	29
Fabricants de minium et litharge.....	30
Fabricants de cartons et crayons colorés.....	30
Electriciens (fabricants d'accumulateurs).....	32
Tisseurs au métier Jacquart.....	35
Métallurgistes du plomb.....	35
Fondeurs typographes.....	36
<i>Empoisonnement par le mercure et ses composés</i>	40
Fabricants de baromètres et thermomètres....	41
Coupeurs de poils.....	41
Ouvriers chapeliers.....	45
<i>Empoisonnement par l'arsenic et ses composés</i>	50
Ouvriers fabricant les verts arsenicaux.....	51
Fleuristes	52
Ouvriers en papiers peints.....	56
Mégissiers et tanneurs.....	58
Naturalistes taxidermistes.....	59

<i>Empoisonnement par le sulfure de carbone...</i>	62
Fabricants de sulfure de carbone.....	62
Caoutchoutiers	62
<i>Empoisonnement par les carbures d'hydrogène</i>	68
Ouvriers de produits chimiques (paraffine, goudron, etc.).....	68
Ouvriers fabriquant la benzine.....	69
Teinturiers dégraisseurs.....	69
Ouvriers fabriquant la nitro-benzine.....	71
Ouvriers fabriquant l'aniline.....	72
AFFECTIONS PULMONAIRES PROVOQUÉES PAR LES POUSSIÈRES (PNEUMOKONIOSES).....	73
Batteurs de tapis.....	73
Cardeurs de matelas.....	73
Meuliers	74
Porcelainiers	82
Faïenciers	88
Potiers	88
Briquetiers	88
Verriers	91
Brossiers	94
Trieurs et emballeurs de chiffons.....	100
Ouvriers de l'industrie textile.....	103
TUBERCULOSE ET INTOXICATION DES EGOUTIERS...	104
TUBERCULOSE ET CONTAMINATION DES BLANCHISSEURS	117
LA MALADIE DU CHARBON.....	120
L'ANKYLOSTOMIASE DES MINEURS.....	125

Léon & Maurice BONNEFF



Librairie Marcel RIVIÈRE, 31, Rue Jacob et 1, Rue Saint-Benoit PARIS

« DES BALLONS POUR LES PETITS ENFANTS »

Où l'on fabrique « la joie des enfants ». — Les ouvrières caoutchoutières à la tâche. — Comment on s'intoxique à six sous de l'heure. — Travaux de femmes et de fillettes.

« Des ballons ! Des beaux ballons ! Qui vent des ballons pour amuser les enfants ? » Le marchand balance sur la tête des ba-

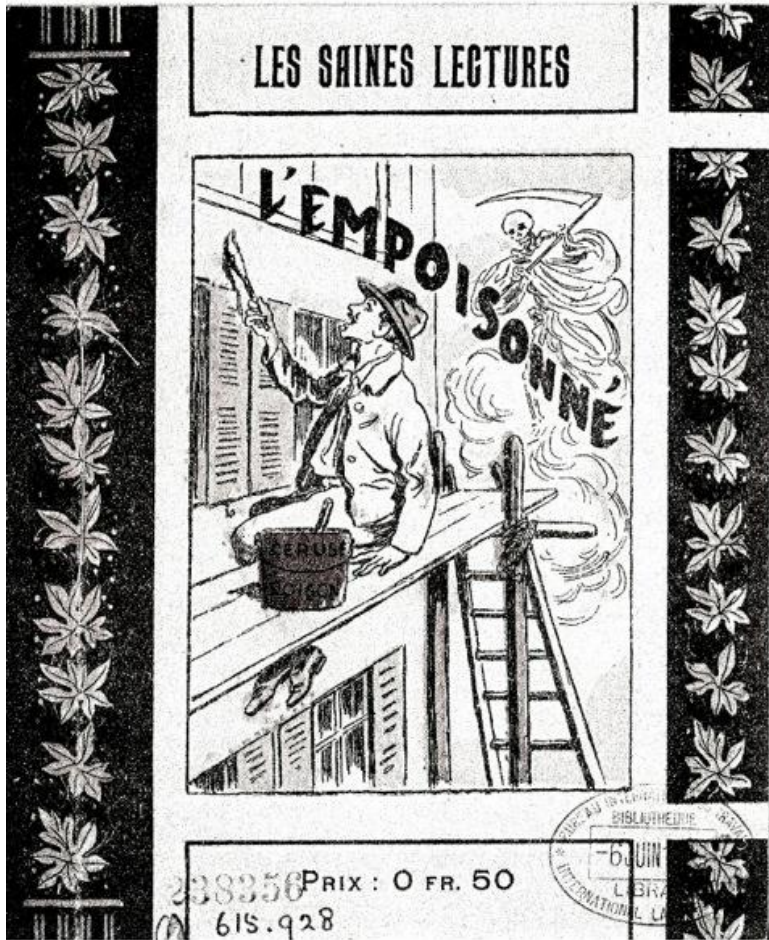
solution de caoutchouc ; le malaxeur est actionné par une manivelle et « la peinture » sort lourdement, sous forme d'une

AU « BON MARCHÉ »

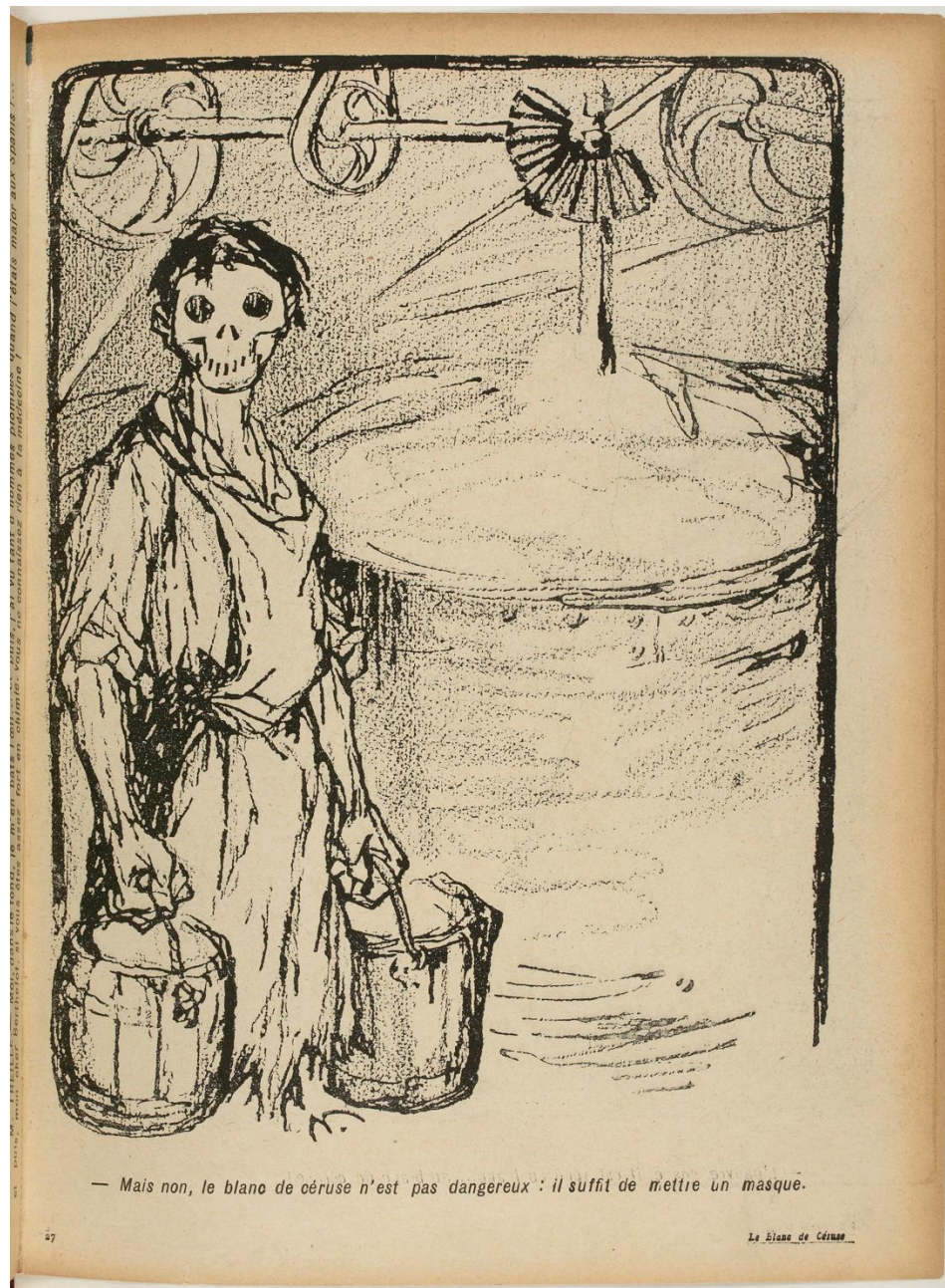
Dans la maison de Mme Boucicaut, la philanthropie est morte. On révoque des Employés, on surmène le Personnel, on le place sous la surveillance de la police.

Une affiche posée dans Paris par le Syndicat des employés de la région parisienne retient l'attention des passants. Elle est intitulée : « Au Bon Marché ». Elle instruit

Ils débutent, ces garçons, à 1.000 francs par an ; après 20 ans de services ils gagneront 1.800 francs. On leur donne en outre le repas. Beaucoup travaillent dans



Couverture du poème L'Empoisonné. Histoire d'un ouvrier victime de la céruse de Clovis Hugues, publié en 1929 (Les Bonnes lectures).



80 T 128

Remy Heilmeier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

OFFICE DU TRAVAIL

POISONS INDUSTRIELS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

1901

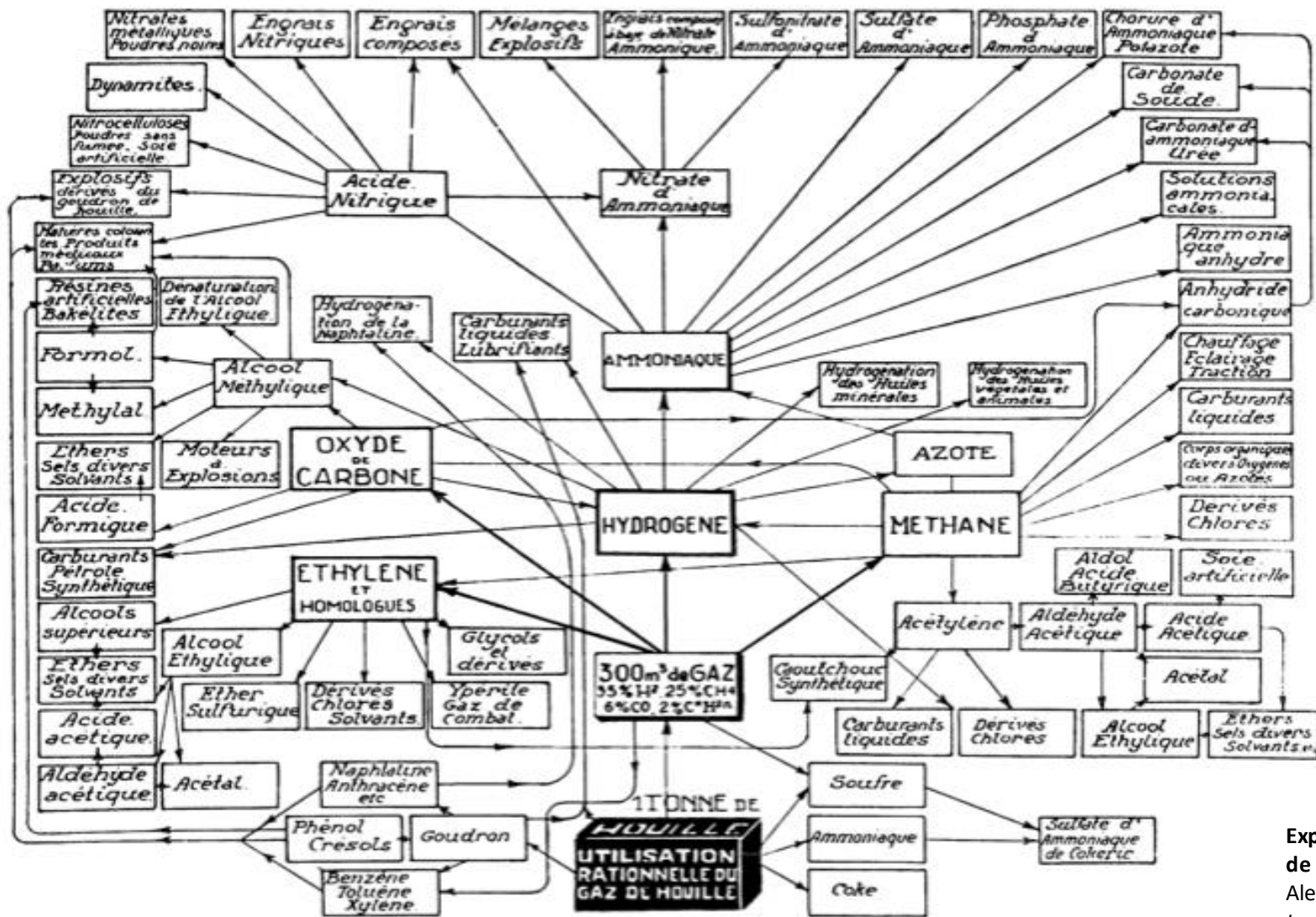


NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans les intoxications professionnelles, il faut considérer, pour chacun des poisons incriminés : les matières toxiques, les voies d'absorption et d'élimination du poison ainsi que ses effets sur l'organisme humain, les professions et travaux exposant à un empoisonnement, et enfin, la prophylaxie des accidents, c'est-à-dire les mesures à prendre pour sauvegarder la santé des travailleurs: c'est

Début 20^e siècle: des cancérogènes professionnels bien identifiés

- Le cancer cutané en lien avec les produits dérivés de la houille
cancer dit des ramoneurs, des goudronneurs, des paraffineurs, des fileurs
de coton, des raffineurs de pétrole...



Exposition internationale de Liège, 1930. Extrait de Alexis Zimmer, *Brouillards toxiques*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2016.

- Début 20^e siècle: des cancérogènes professionnels bien identifiés

- Le cancer cutané en lien avec les produits dérivés de la houille
cancer dit des ramoneurs, des goudronneurs, des paraffineurs, des fileurs
de coton, des raffineurs de pétrole...
- Le cancer de la vessie en lien avec l'aniline
(amines aromatiques)
« cancer des teinturiers »
- Le cancer des rayons X
- Le cancer (pulmonaire) des montagnards de Schneeberg

LES CANCERS PROFESSIONNELS

Le rôle de certains agents dans la genèse des cancers est, à l'heure actuelle, bien établi et l'on sait qu'il est des professions particulièrement exposées aux irritations d'agents cancérigènes. Le cancer a donc aujourd'hui droit de cité dans le cadre des maladies professionnelles.

C'est là une notion qui, sans être nouvelle, est encore peu répandue, en France notamment. Elle est cependant d'importance au double point de vue prophylactique et médico-légal.

Gustave Roussy, *La Presse médicale*, décembre 1927

« ... survenues chez un ouvrier 13 ans après la cessation de tout travail. »



Fig. 3. — Epithélioma développé au niveau d'une verrue du type précédent (d'après Scott).



Fig. 2. — Verrues du dos de la main, survenues chez un ouvrier, 15 ans après la cessation de tout travail (d'après Scott).

**BUREAU INTERNATIONAL
DU TRAVAIL**

GENÈVE

23 février 1921.

Etudes et Documents

Série F.

N° 1.

**Le cancer de la vessie chez les ouvriers
travaillant dans les fabriques d'aniline.**

SOMMAIRE.

Introduction — Fréquence — Etiologie — Aperçu technique — Pathogénie
— Anatomie pathologique — Symptômes — Diagnostic — Pronostic
— Traitement — Prophylaxie — Législation — Conclusions — Biblio-
graphie.

1928: lancement d'une enquête internationale sur les cancers professionnels à l'initiative de la commission d'hygiène de la SDN, en lien avec le BIT

« Il semblerait que le nombre de déclarations médicales dût l'emporter sur le nombre de déclarations faites dans les mairies. Or, c'est l'inverse qui se produit. Peut-être les médecins ayant déjà, dans la plupart des cas, délivré à la victime un certificat médical n'aperçoivent-ils pas, dans la plupart des cas, l'utilité d'une déclaration faite directement à l'administration.

Il serait à souhaiter que les médecins veillent bien se convaincre qu'en observant dans tous les cas les prescriptions réglementaires, ils contribuent à rendre plus efficace la protection des ouvriers dans les industries qui exposent ceux-ci à des intoxications. »

Ministère du travail, « Application pendant l'année 1924 de la loi du 25 octobre 1919 sur les maladies professionnelles », 1925

1902 « **Les causes de maladie sont inscrites à l'hôpital sans tenir compte de leur origine professionnelle quand la maladie n'est pas absolument et évidemment spéciale à une industrie, ce qui est le cas le plus fréquent.** »

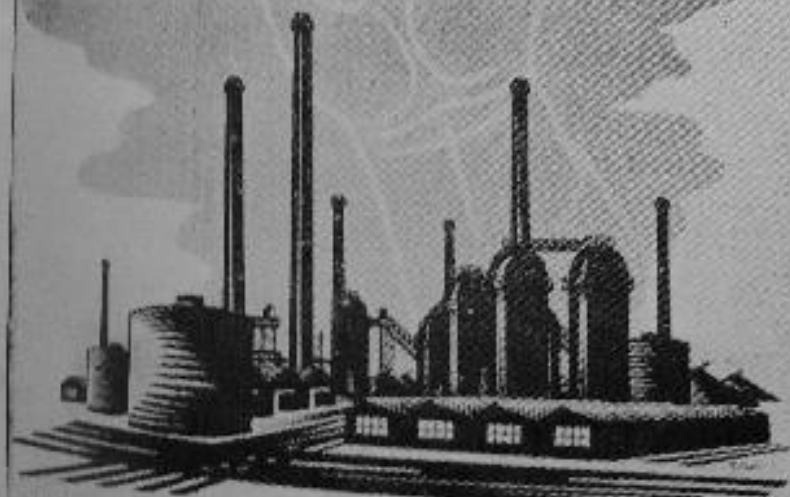
Jean Leclerc de Pulligny, rapporteur d'une étude sur les MP

1912 « **Nous regrettons ces lacunes, en raison des services considérables que pourrait rendre le certificat de décès, si, considéré non seulement comme une pièce justificative de l'état civil, mais aussi comme un document scientifique, il était établi sur une formule fixe, aussi complète que possible.** »

Directeur du bureau d'hygiène de la ville de Lyon

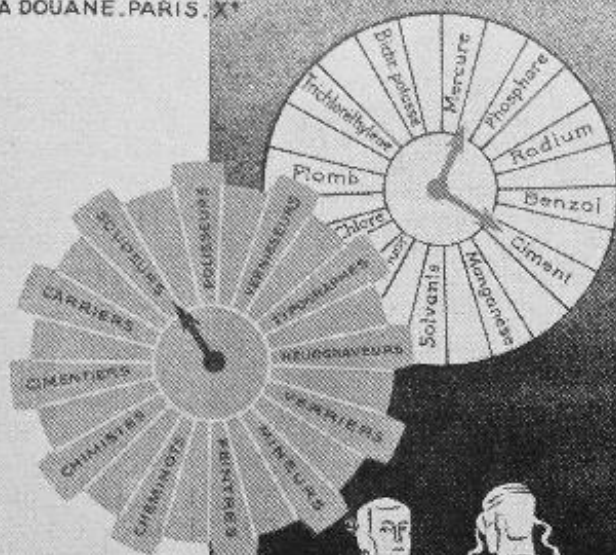
1938 La Commission d'hygiène industrielle émet ainsi le vœu « **que lui soient communiqués les renseignements statistiques (maladies) des assurances sociales en France afin de pouvoir connaître, dans une certaine mesure, le bilan de la morbidité et de la mortalité imputables aux causes professionnelles** ».

**TOUTES LES MALADIES
PROFESSIONNELLES
DOIVENT ÊTRE
DÉCLARÉES!**

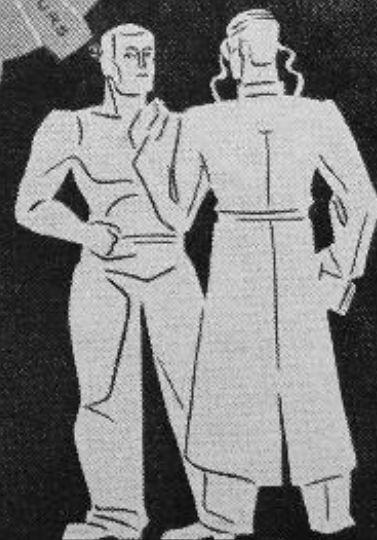


VENEZ OU ÉCRIVEZ A
L'INSTITUT D'ÉTUDE ET DE PRÉVENTION DES
MALADIES PROFESSIONNELLES - 6, RUE DE LA DOUANE, PARIS, XI^e

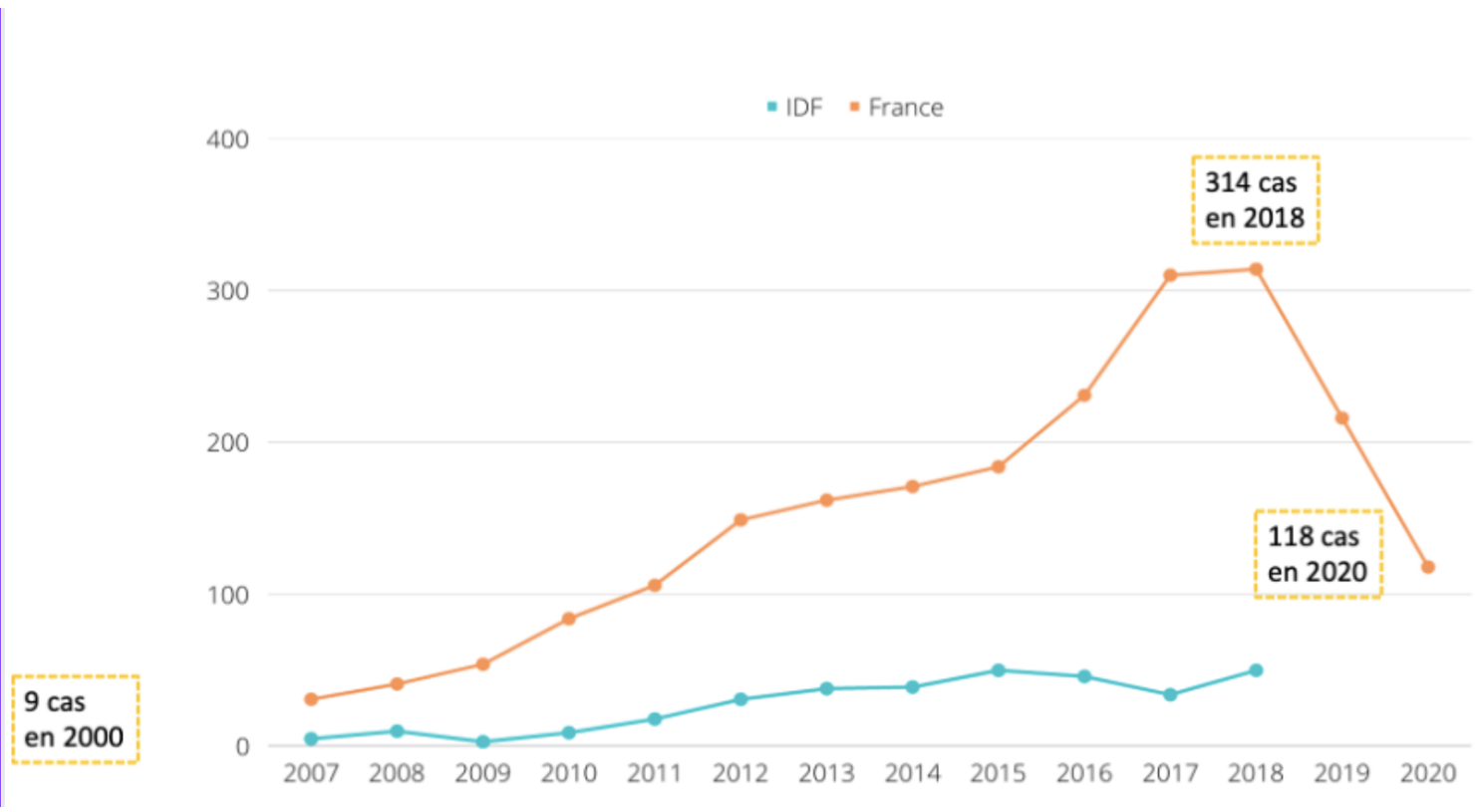
INSTITUT D'ÉTUDE ET DE PRÉVENTION
DES MALADIES PROFESSIONNELLES
6, RUE DE LA DOUANE, PARIS, XI^e

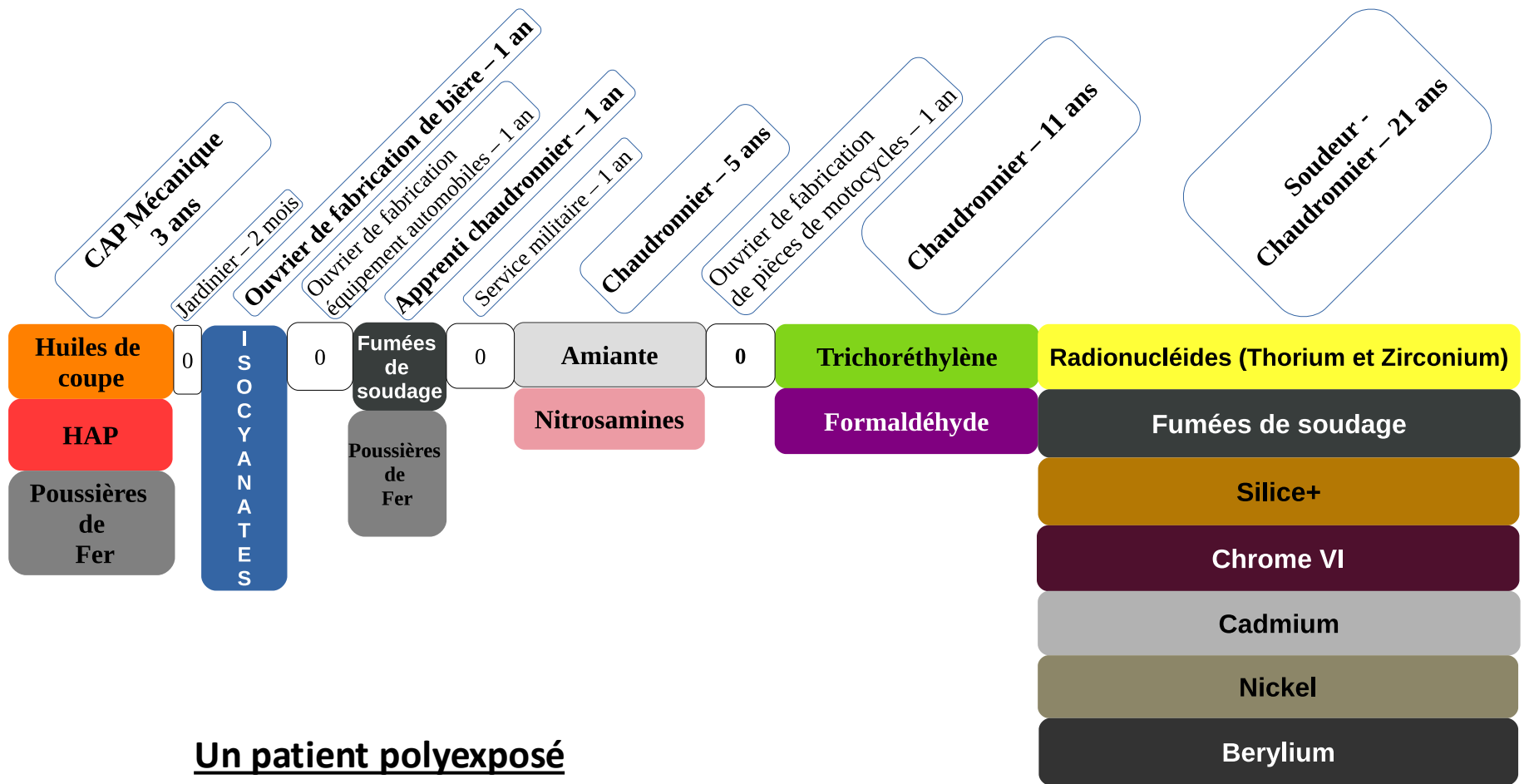


**INDIQUEZ
VOTRE MÉTIER
A VOTRE MÉDECIN**



**DITES-LUI
LES PRODUITS MANIPULÉS
INSISTEZ POUR QU'IL DÉCLARE
LES MALADIES PROFESSIONNELLES
INDEMNISABLES OU NON**





Un patient polyexposé

- 9 postes de travail
- 17 situations d'expositions cancérigènes

Une actualité brûlante

« Peut-on savoir quand on va être malade ? » Les salariés de Tetra Médical, empoisonnés durant des années, veulent des réponses

Exposés durant des années à un gaz cancérigène, les ex-ouvriers de cette entreprise de fabrication de matériel médical stérile, fermée en mars 2022, ont participé à une réunion en présence de chercheurs. Ils pointent les insuffisances du suivi médical.

En Moselle, une ex-infirmière qui a travaillé pendant près de trente ans de nuit, a fait reconnaître le lien entre son cancer du sein et son travail.

magazine
axelle
média féministe belge

ENQUÊTE

Le cancer du sein, une maladie professionnelle méconnue

PAR NOLWENN WEILER — N°248 / P. 31-39 • SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

MOTS-CLÉS

Belgique

Santé

Droits

Care

Emploi

Institutions

Travail

Première cause de mortalité par cancer chez les femmes, le cancer du sein ne s'explique pas seulement par le tabac, le "surpoids" ou le patrimoine génétique. L'environnement et notamment le travail peuvent aussi être à l'origine de cette maladie. La plupart des femmes l'ignorent et n'obtiennent pas de réparation. Enquête franco-belge.

En vous remerciant
pour votre écoute



Contact:

anne.chand@wanadoo.fr

giscop93@univ-paris13.fr

